Publié le 22 mars 2019
C.L.

Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du vendredi 22 mars 2019 page 13

MAGNAC-SUR-TOUVRE

Un nouveau lâcher de truites arc-en-ciel.
Mardi dernier, la Truite saumonée a procédé à un deuxième lâcher de 300kg de truites arc-en-ciel dans la Touvre. Six volontaires bénévoles, avec un garde-pêche particulier de l'Aappma pour valider l'opération, se sont retrouvés à la pisciculture Bellet de Villement pour charger les poissons dans un camion adapté. Ils ont ensuite procédé au déversement dans la rivière sur les différents points programmés par le conseil d'administration de la Truite saumonée.
Cette année, la capture de la truite fario a été reportée au samedi 13 avril pour protéger l'espèce qui n'avait pas encore achevé sa fraie à l'ouverture de mars. En conséquence, l'Aappma s'est engagée à procéder à trois déversements plus conséquents de truites arc-en-ciel pour compenser ce report.

(Charente Libre)